

## **Procès-verbal de l'Assemblée générale du Ciné-Club du Locle**

### **du 19 septembre 2012 au cinéma Casino du Locle**

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 octobre 2011
2. Rapport d'activités
3. Présentation des comptes 2011-2012
4. Rapport des vérificateurs de comptes
5. Nomination des vérificateurs de comptes pour la saison 2012-2013
6. Démissions / admissions au Comité
7. Vous avez la parole

Le Président du ciné-club René-Georges Zaslowsky souhaite la bienvenue aux membres du Ciné-club.

1. Suite à une remarque sur l'orthographe non uniformisée du terme "comité" qui sera désormais écrit avec une majuscule, le procès-verbal est accepté avec remerciements à son auteure.
2. René-Georges Zaslowsky informe que le Ciné-club est toujours à la recherche de nouveaux membres. Il annonce qu'un dossier présentant le projet de numérisation de la salle a été présenté aux autorités de la Ville du Locle et à la Loterie romande. La Ville du Locle est entrée en matière à concurrence de Fr. 50'000.- et la Loterie romande à hauteur de Fr. 60'000.- Les auteurs du dossier sont remerciés. La Ville du Locle a également octroyé une augmentation de la subvention au Ciné-club qui passe ainsi de Fr. 3'000.- à Fr. 4'000.- Les deux institutions ayant ainsi permis la pérennisation du Ciné-club sont vivement remerciées. L'installation devrait être effectuée dans le courant de l'automne 2012. Enfin, pour faire connaître le Ciné-club, des stands ont été tenus au Marché du Locle.
3. La caissière, Christiane Kernen, présente les comptes de l'exercice 2011-2012 qui bouclent avec un déficit de Fr. 775.75, heureusement compensé par nos réserves. Les comptes détaillés peuvent être consultés sur notre site internet. Une copie imprimée est également disponible sur demande.
4. Les vérificateurs de comptes, MM. Yvan Matthey et Jean-Claude Hurlin ont vérifié l'exactitude des comptes présentés et proposent à l'assemblée de les accepter par acclamation.
5. Le mandat de Jean-Claude Hurlin et Yvan Matthey est reconduit avec leur assentiment. Acceptation par acclamation.
6. La composition du Comité reste identique. Président : René-Georges Zaslowsky ; caissière : Christiane Kernen ; secrétaire aux verbaux : Sandrine Zaslowsky ; responsable du fichier des membres : Chris Vuille ; réceptionniste des films : Lucie Barth Hurlin et responsable de l'interface Facebook: Fabio Bestazzoni. Tout nouveau membre sera le bienvenu.
7. Un membre désirerait connaître le succès rencontré par les stands au Marché. Nous y avons distribué notre programme et organisé un concours qui a rencontré beaucoup de succès. Certains lauréats sont d'ailleurs dans la salle. Un autre membre demande qui formera les projectionnistes sur les nouvelles machines numériques. En principe, les projectionnistes actuels seront formés, ainsi que les membres du Comité.

La séance est levée à 20h30 et suivie de la projection du film: "Bert Munro".

SZ / 11.10.2012